

Comité ¹ de Quartier vieille ville



mercredi 24 mars 2010,
salle de la Glaye





*mercredi 24 mars 2010,
salle de la Glaye*

compte rendu

Etaient présents :

Monsieur le Maire

M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des Comités de Quartiers,

Mmes FAYARD et SERRA, élues, présidente et suppléante du quartier,

M. Paul REYNET, coprésident du quartier,

Mmes SIRI, ANSEMI, SERDJENIAN, GUERIN, élues,

MM. PREVOST-ALLARD et HAUTEFEUILLE, élus,

Mme GONTIER, Directeur Général Adjoint des Services,

M. LESCA, Directeur des Services Techniques municipaux,

Melle CMBAY et M. ILBERT, représentant le service de l'Environnement et les services techniques,

M. ANDRE, collaborateur de Cabinet,

M. ZOTT, service Information Mairie,

M. DUBOIS, chef de poste adjoint de la Police Municipale,

M. LECOMTE, responsable local de la société SITA.

Mesdames et Messieurs les administrés.

Excusée :

Mme Monique SERRATI, coprésidente du quartier.

* * *

En ouverture de séance, M. GIRAUD informe les participants du souhait des élus d'organiser dorénavant les rencontres au cœur des différents quartiers.

Après avoir présenté les élus, les présidents et coprésidents, ainsi que les représentants des services municipaux, M. GIRAUD, rappelle qu'il s'agit de la cinquième rencontre avec les administrés et que l'assemblée générale annuelle s'est tenue le jeudi 18 mars dernier, salle du Conseil Municipal, en présence de l'ensemble des présidents et coprésidents.

Les débats sont ensuite lancés à l'appui d'un document projeté sur écran (*cf annexe*).

• les comités en quelques chiffres •

Depuis leur création :

4 sessions
20 rencontres avec les administrés
plus de 50 heures de réunions (sans compter les heures de préparation et autres ...)

• les gros chantiers •

Voici la liste des principales réalisations en cours ou effectuées concernant le secteur notamment :

- la réhabilitation des réseaux et de la voirie de la Vieille Ville
- la poissonnerie
- le môle Jean Réveille
- la station d'épuration
- l'immeuble 1 rue de la Ponche

• la vieille ville

La première tranche des travaux sera terminée à la fin du mois d'avril. La seconde tranche reprendra dès l'automne pour finaliser la portion comprenant la place Forbin et la rue de la Miséricorde.

Dans les deux prochains mois, E.R.D.F. prendra contact avec les habitants du quartier pour mettre aux normes les réseaux privés et procéder aux enfouissements.

Pour ce qui est des fourreaux apparents, ils sont destinés à l'alimentation des futures "lanternes de style ancien", en remplacement les candélabres. De plus, grâce à un nouvel éclairage, la place du Revelen, la place des Remparts, la fontaine et la tour Jarlier, bénéficieront d'une mise en valeur architecturale.

Il est reconnu que les gros travaux actuellement en cours dans la Vieille Ville notamment génèrent de nombreuses nuisances pour les riverains mais il était impératif de les réaliser. La compréhension des habitants est souhaitée sachant que d'ici la fin du mois d'avril, les travaux seront terminés. De plus, à SAINT-TROPEZ, les dates de réalisations sont très réduites (Pâques, saison, fêtes de fin d'année, ...). A cette occasion, il est rappelé que ces aménagements amélioreront le cadre de vie et valoriseront le quartier qui a été laissé à l'abandon pendant une trentaine d'années.

Monsieur le Maire tient à préciser que tous les travaux réalisés actuellement correspondent aux engagements pris lors de la campagne électorale. Si certaines personnes ont pu douter de la volonté des élus de concrétiser ces projets, certains dossiers sont à présent sur la voie des inaugurations. De plus, il est précisé que ces réalisations sont effectuées sans augmenter l'encours de la dette, sauf pour la station d'épuration (cf. facture de la Compagnie des Eaux).

- **la poissonnerie**

Le dallage réalisé au sol est bombé de façon à favoriser les écoulements d'eau, notamment après le nettoyage du site.

- **le mole Jean Réveille**

Ces travaux, réalisés par la mer, ont démarré tardivement à la suite de problèmes de barges et d'intempéries mais le retard est à présent rattrapé et le chantier sera livré à la fin du mois de mai.

- **la station d'épuration**

Cet équipement est en fonction depuis le mois de novembre dernier. A ce jour, tous les effluents d'eaux usées sont traités. D'ici la fin de l'année, la capacité de traitement sera de 40.000 équivalent / habitants. Il est rappelé que le coût de ce chantier est d'environ 15 millions d'euros.

Il est rappelé qu'en fin de réalisation, le parking situé à l'entrée du cimetière sera recréé, ainsi que la route et le "pré des pêcheurs" remis en état d'origine.

- **l'immeuble 1 rue de la ponche**

Cet immeuble, entièrement réhabilité, accueille désormais le service municipal de l'urbanisme. Le rez-de-chaussée est désormais aménagé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

• la vidéo-sécurité •

Il s'agit de la mise en place d'un réseau de caméras permettant de surveiller la Ville, relié à un Centre de Surveillance Urbain, en permanence surveillé par six agents (24 h / 24 et 7 jours / 7). En cas de besoin, les agents de Police Municipale et la Gendarmerie seront immédiatement prévenus pour intervenir au plus vite.

A ce jour, 12 caméras ont été installées sur le territoire communal (1^{ère} tranche du marché), orientées uniquement sur la voie publique, la vie privée des administrés étant ainsi parfaitement préservée.

Il est précisé que les caméras seront un outil de prévention et d'intervention, en aucun cas de répression.

Le système sera opérationnel à partir de la fin du mois d'avril.

A ce sujet, il est rappelé que le service de surveillance du périmètre du port, assuré jusqu'à présent par des vigiles durant la période estivale, sera reconduit. Le Port relevant maintenant de la compétence communale et non plus de la SEMAGEST.

• des démarches administratives complexes •

A l'occasion de la présentation du dossier de vidéosurveillance, il est présenté un rétro planning permettant aux administrés de mieux appréhender la complexité des démarches administratives dans le cadre du montage d'un dossier.

Pour ce dossier par exemple, les réflexions ont été entamées en juin 2008 pour voir sa réalisation et mise en route fin avril 2010.

• travaux divers réalisés ou à venir •

Il est annoncé quelques autres actions réalisées dans le quartier :

- enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, éclairage public et pose de trois candélabres de style, avenue Signac
- campagne d'élagage (46.000 €)
- nettoyage du littoral suite aux largades (15.000 € sans compter l'intervention des services municipaux).

A venir :

- réfection du dallage du sentier du littoral entre la tour du Portalet et la Ponche (20.000 €)

• quelques montants •

Les coûts des différents chantiers réalisés sont les suivants :

Poissonnerie : 210.000 €

Môle Jean Réveille : 2.400.000 €

Réhabilitation des réseaux d'assainissement Foch et Vasserot : env. 300.000 €

Station d'épuration : 15.000.000 €

Vidéosurveillance : 220.000 €

Travaux Vieille Ville : 2.500.000 €

• numéros verts •

La Ville a mis en place deux numéros verts destinés aux administrés :

La "cellule logistique et proximité" : **0800 002 171**

Le service de "l'environnement" : **0800 828 123**

De plus, le service des "Comités de Quartiers" bénéficie d'une adresse mail : comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr.

• l'environnement •

A la suite d'une très forte demande d'information des administrés en matière d'environnement et de déchets ménagers, les services municipaux "Communication" et "Environnement" viennent de réaliser un document. Il s'agit du "*guide pratique de la collecte des déchets ménagers et recyclables pour les particuliers*". Un document destiné aux professionnels a également été réalisé sur ce thème. De plus, les visiteurs étrangers bénéficieront d'information directement sur les containers et points d'apports volontaires.

Monsieur le Maire intervient pour préciser que jusqu'à présent, les règles applicables en matière de déchets n'étaient pas très claires. Dorénavant, plus personne ne pourra évoquer cette excuse, y compris les professionnels et la répression sera appliquée.

A cette occasion, plusieurs administrés relèvent le manque de poubelles rue Sibilli, Place de la Garonne (côté commerces), places des Lices et du 15^e Corps.

Il est rappelé par le service de l'Environnement que 50 nouvelles corbeilles à papier ont été installées en Ville, en complément des différents containers déjà en place qui pourraient être décorés par des artistes tropéziens, selon la proposition d'une administrée.

Il est également présenté la réalisation faite par l'entreprise COLAS, sur le quai Suffren. Il s'agit d'un revêtement entièrement végétal. Si cet essai s'avère concluant, d'autres sites pourraient être équipés de la sorte.

• la parole aux administrés •

• Traverse Sibilli

A l'occasion de la discussion sur le thème des travaux de la Vieille Ville, un riverain propose de réhabiliter également la traverse reliant la rue Gambetta à la rue Sibilli et de renforcer les dispositifs contre les pigeons. *Les services municipaux tentent de limiter la prolifération de ces oiseaux par l'intermédiaire du pigeonier en récupérant les œufs régulièrement, ainsi qu'en posant des piques.*

• Lavoir Vasserot

Dans le cadre de la réhabilitation de ce bâtiment, il est proposé par une administrée d'améliorer sa signalisation. *Cette requête sera étudiée.*

• Jardins pour les enfants

Il est déploré le manque de jardins destinés à accueillir les enfants et les familles.

Il est annoncé la toute prochaine réhabilitation de l'aire de jeux installée place du 15^e Corps. Cette dernière va être remplacée. Le sol et les abords seront également remis à neuf.

• Circulation

Des précisions sur ces thèmes sont demandées, ainsi qu'en matière de nuisances sonores à la suite de la mise en place du dallage dans les voies de la Vieille Ville.

Jusqu'à présent, le revêtement occasionnait des nuisances sonores lors de la circulation des véhicules. A l'avenir, ces désagréments devraient sensiblement disparaître.

• Rue Cavaillon

Cette voie est actuellement occupée par de gros camions et détériorée. L'entreprise prestataire devrait procéder à son nettoyage quotidiennement.

Le message sera transmis aux responsables afin que la situation soit améliorée.

- **Stationnement**

Le stationnement dans le quartier du "pré des pêcheurs" est devenu particulièrement difficile pour les riverains compte-tenu de la présence de nombreux véhicules des entreprises et ouvriers travaillant sur le chantier de la station d'épuration.

Pour la bonne marche du chantier, il est souhaitable d'autoriser ce stationnement.

- **Impasse de la Treille**

La place destinée aux personnes handicapées manque de signalisation.

Une campagne de matérialisation au sol est actuellement en cours sur le territoire communal (70.000 €). A cette occasion, cet emplacement sera rematérialisé.

Il est rappelé que les emplacements réservés aux personnes handicapées ne sont pas privés.

- **Rue Salaison**

Il n'est pas prévu la réhabilitation de cette voie dans le programme actuel des travaux. Si nécessaire, des opérations ponctuelles d'entretien seront effectuées.

- **Stationnements réservés**

Des places de stationnement sont réservées au bénéfice de différents hôtels dans certaines voies, ainsi que pour les élus sur le môle Jean Réveille, au détriment des riverains.

Monsieur le Maire informe les participants que certains services municipaux ont besoin de places pour les véhicules de services. Ces emplacements peuvent toutefois être occupés par les riverains le soir et le week-end.

Pour ce qui est des hôtels, ils bénéficient d'une convention temporaire d'occupation du domaine public et s'acquittent d'une redevance conséquente.

- **Anciens pavés**

Les pavés de l'ancien dallage des rues de la Vieille Ville ont été conservés car ils ont une "certaine" histoire. Les administrés trouveront plus d'information dans le "SAINT-TROPEZ Info" n° 8 qui paraîtra dans les prochains jours.

- **Nuisances sonores**

Les riverains subissent quotidiennement des nuisances sonores diverses (deux roues, établissements nocturnes, musique dans les rues, ..). Malgré quelques actions menées, les problèmes restent d'actualité.

Monsieur le Maire a organisé plusieurs entretiens avec les professionnels, notamment de la Place des Lices, à la suite de la réception de plusieurs pétitions sur ce thème. Il leur a été demandé de prendre des mesures concernant la gestion de la musique et la sonorisation de

leurs établissements. En effet, il est prouvé qu'à partir de minuit, certains bars se transforment en "boîtes de nuit". Ces nouvelles nuisances n'existaient, jusqu'à présent, que l'été.

Il y a là des enjeux économiques importants qui doivent être pris en compte. De plus, la jeunesse tropézienne profite de ces animations et de ce fait reste sur place.

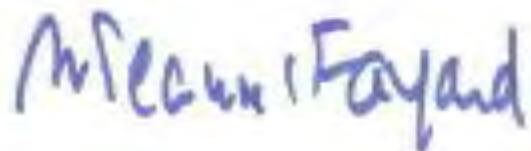
Des solutions doivent impérativement être trouvées au plus vite avant que la Municipalité soit dans l'obligation de déclencher des procédures administratives.

* * *

La séance est levée à 20 heures.

La Présidente du Quartier,

Marie-Jeanne FAYARD



Le Coprésident du Quartier,

Paul REYNET



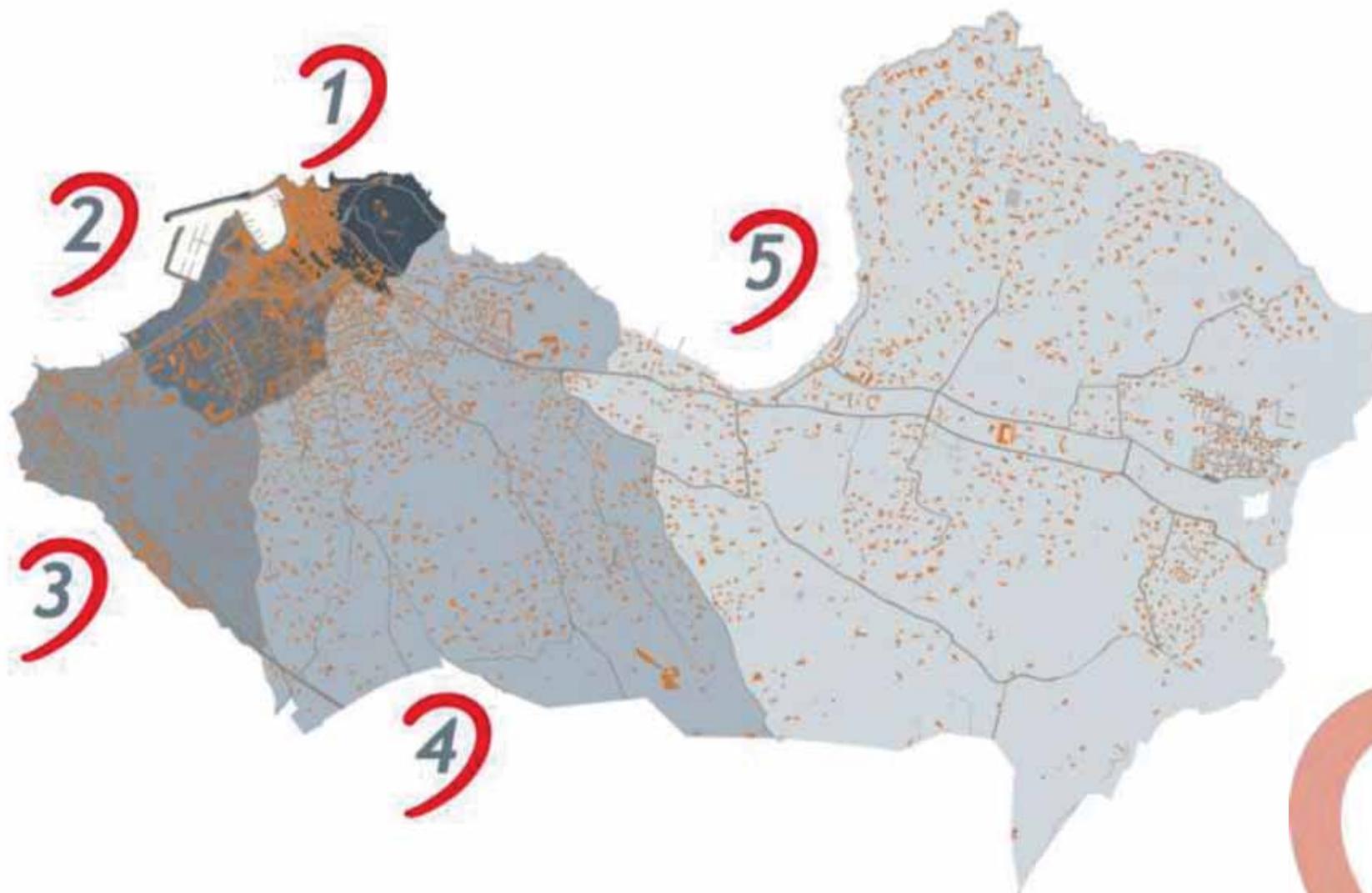


Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

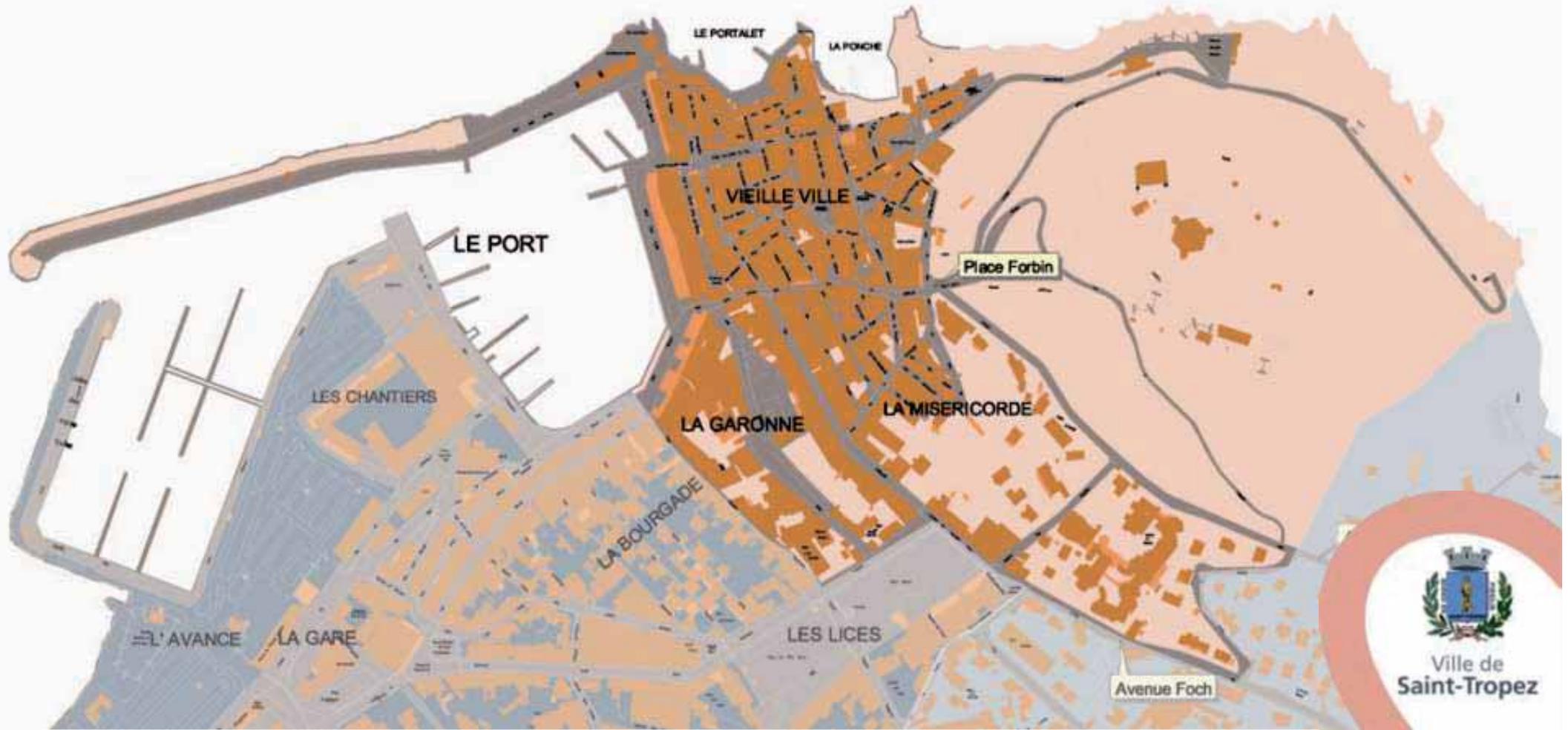
Comités de Quartiers

vos quartiers



Comité ¹ vieille ville de Quartier

votre quartier



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*

de grands chantiers
pour mieux équiper notre ville



*le 1, rue de la
Ponche*



*la
vidéosurveillance*



*le môle
Jean Réveille*



*la station
d'épuration*



la vieille ville



la poissonnerie



*la réhabilitation
des réseaux*

des travaux pour votre quartier ...
... des travaux pour notre commune





*améliorer la qualité
de vie au quotidien*

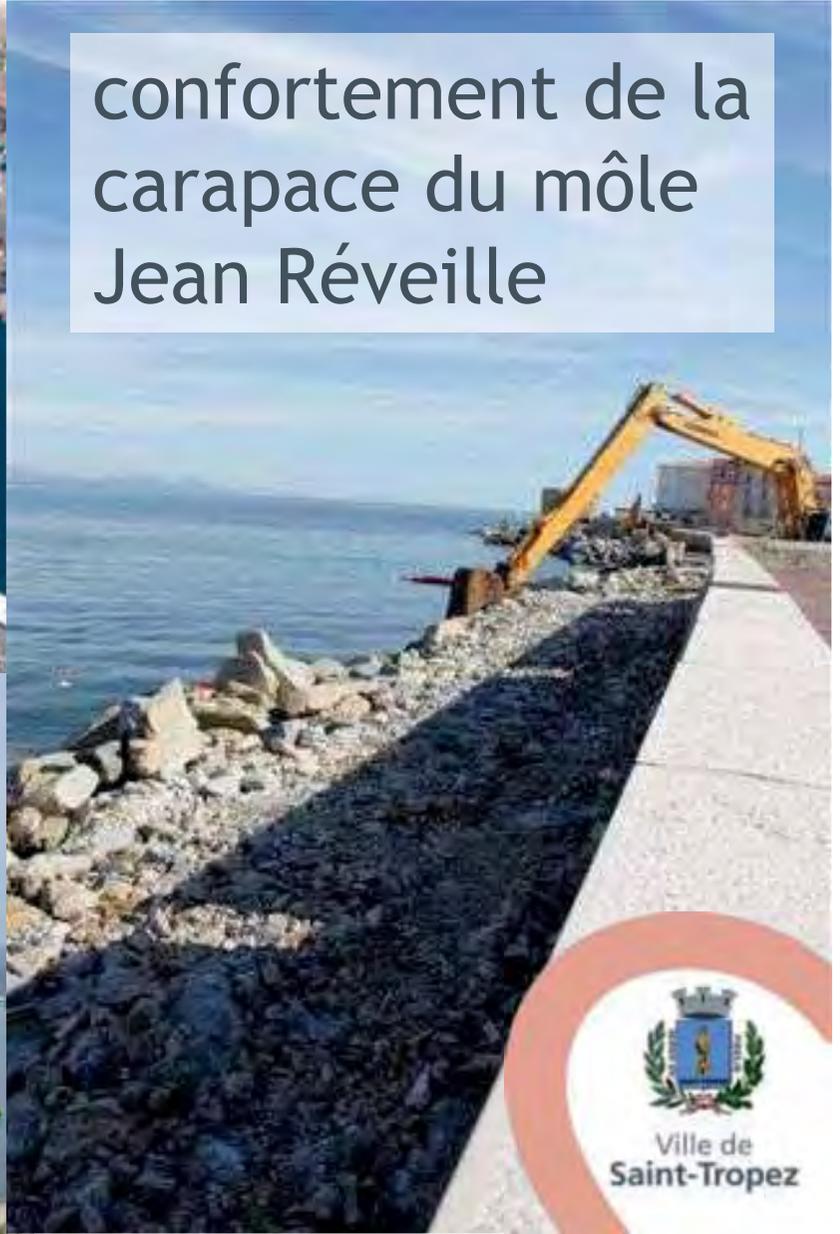


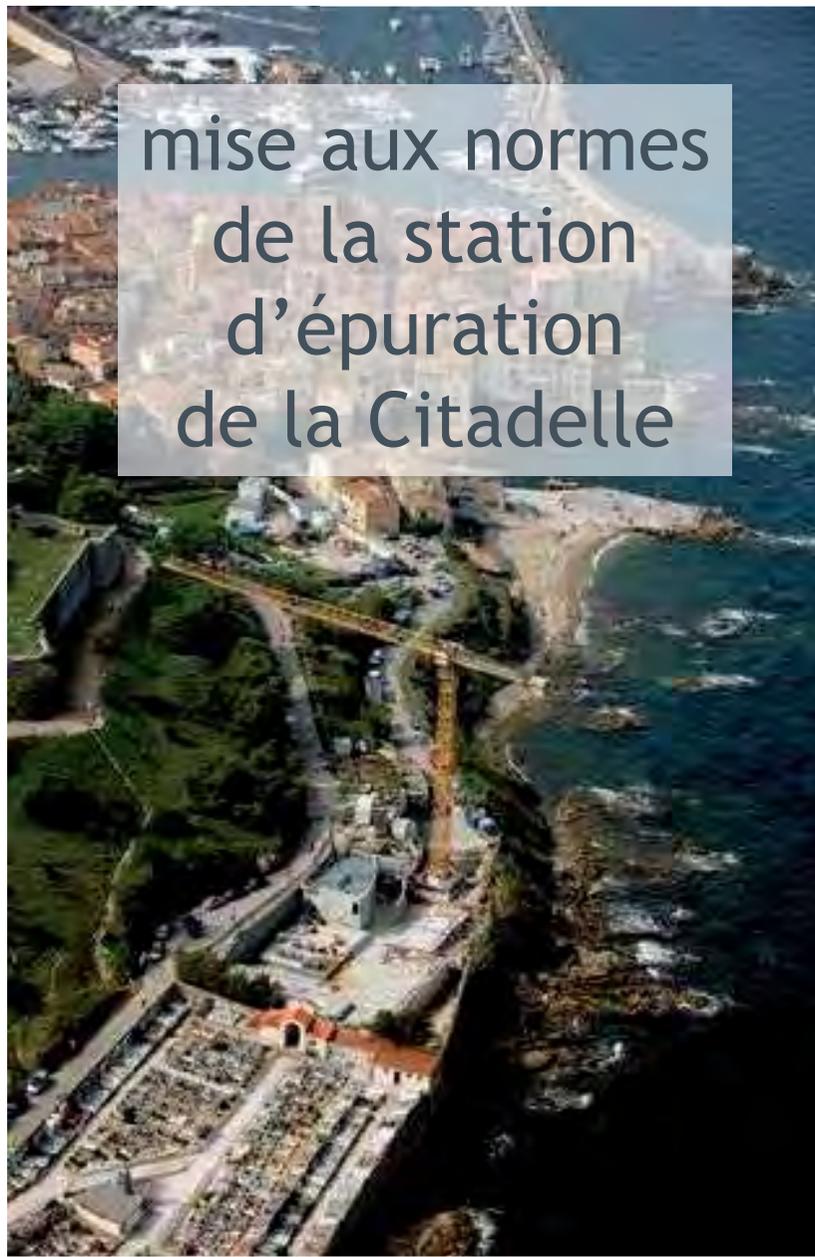
réhabilitation
intérieure et
extérieure de
la poissonnerie

*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



confortement de la
carapace du môle
Jean Réveille





mise aux normes
de la station
d'épuration
de la Citadelle



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



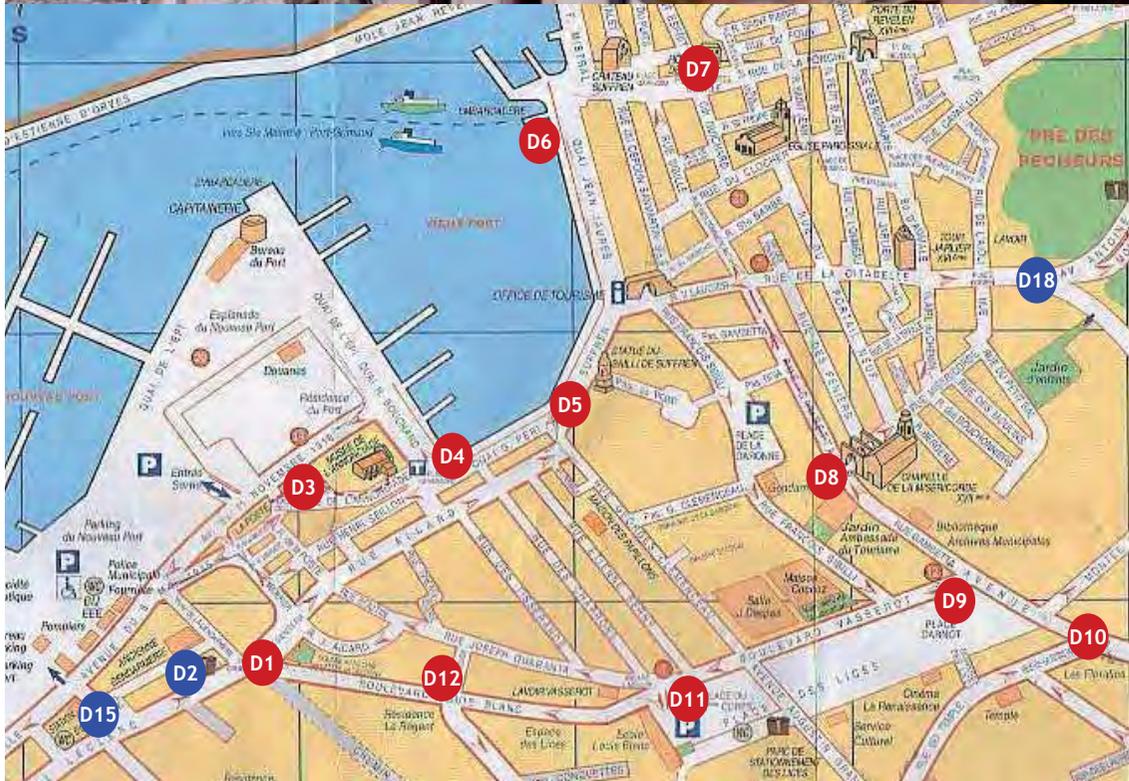
le 1, rue de la ponche
accueille désormais le service urbanisme



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



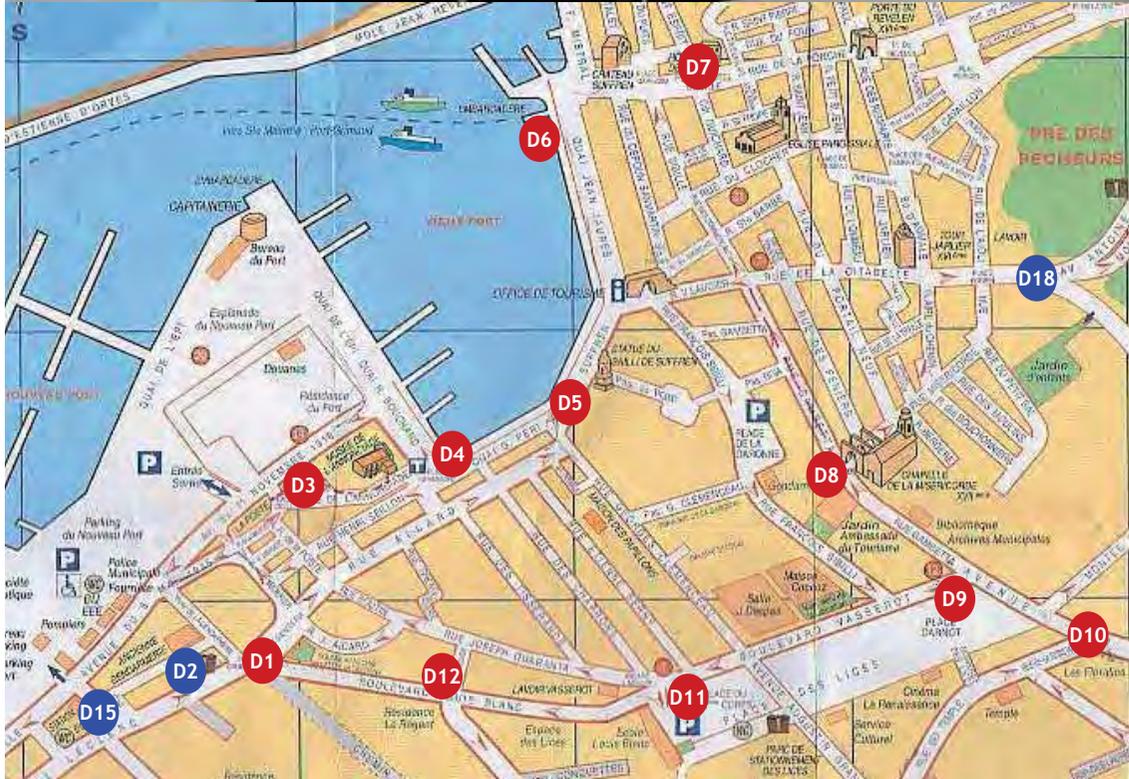
mise en place de
la vidéosurveillance



*améliorer la qualité
de vie au quotidien*



mise en place de
la vidéosurveillance



améliorer la qualité de vie au quotidien

- mai 2008 : premières réunions de concertation.
- octobre 2008 : choix du bureau d'études.
- décembre 2008 : début des études.
- juillet 2009 : autorisation préfectorale.
- août 2009 : demandes de subventions et lancement de la consultation des entreprises.
- décembre 2009 : choix de l'entreprise et obtention d'une subvention de l'Etat de 60.000 €.
- janvier 2010 : début des travaux de la phase 1 (*aménagement du local et pose de 12 caméras*).
- avril - mai 2010 : fin des travaux de la phase 1 et mise en service du dispositif.



des travaux pour votre quartier ...
... des travaux pour notre commune



des travaux pour votre quartier ...
... des travaux pour notre commune

travaux faits :

- 1 Rue de la Ponche : réhabilitation avec création d'un rez-de-chaussée
- Avenue Paul Signac : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques + éclairage public + pose de 3 candélabres de style.
- Campagne d'élagage **env. 46 000 €**
- Nettoyage du littoral suite aux largades **env. 15 000 €**
(sans compter l'intervention des services municipaux)

améliorer la qualité de vie au quotidien

travaux en cours :

- Impasse St-Paul, Place du Revelen, rue des Remparts, place des Remparts, boulevard d'Aumale : réhabilitation des réseaux et de la voirie.
- Rue Aire du Chemin, rue de la Miséricorde, rue des bouchonniers, rue bergère, rue des moulins, rue du portail neuf et impasse de la miséricorde : réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées. Les travaux de voirie se poursuivront dès l'automne 2010 pour se poursuivre jusqu'à avril 2011.
- Réfection du dallage du sentier du littoral entre la tour du Portalet et la Ponche.
env. 20 000 €

des travaux pour votre quartier ...
... des travaux pour notre commune

- poissonnerie : **env. 210 000 €**
- môle Jean Réveille : **env. 2 400 000 €**
- réseaux Foch Vasserot : **env. 300 000 €**
- station d'épuration : **env. 15 000 000 €**
- vidéosurveillance (1^{ère} tranche) : **env. 220 000 €**
- travaux vieille ville : **env. 2 500 000 €**

*au cœur de vos
préoccupations*

pour éviter cela



mieux communiquer pour mieux
préserver notre environnement



*au cœur de vos
préoccupations*

mieux équiper nos espaces publics





Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

j'♥ ma ville, je participe